



Aulnay-Sous-Bois, le 12 juin 2013

**Aux parents et enseignants de l'école du Bourg**

Madame, Monsieur,

Comme je vous l'ai indiqué dans une précédente lettre, j'ai demandé au maître d'œuvre de m'indiquer, après analyses, si les terres illégalement rapportées sur le chantier de l'ancienne usine d'amiante sont ou non polluées.

J'ai reçu hier les résultats complets d'analyse des prélèvements des terres. La conclusion, quant à la nature du dépôt, est qu'il s'agit de déchets inertes (820m<sup>3</sup>), essentiellement des terres non polluées ou peu polluées. On déplore seulement une pollution bénigne aux hydrocarbures et sulfates (1180m<sup>3</sup>).

Le coût total de la mise en décharge avoisinera les 200.000€ pris en charge par le prestataire qui est, comme vous le savez, le propriétaire des lieux. L'enlèvement des terres interviendra durant les prochains congés scolaires afin de minimiser les nuisances. Après quoi, les travaux de réalisation de la dalle de béton, qui supportera le projet de réaménagement du site, sera coulée.

Sachez que j'ai renouvelé mon souhait, auprès des autorités de police et de justice, que les auteurs de ce délit soient appréhendés et sévèrement sanctionnés.

Par souci de transparence, j'ai voulu que les analyses soient mises à votre disposition dans leur intégralité sur le site internet de la ville : [www.aulnay-sous-bois.com](http://www.aulnay-sous-bois.com). Vous pouvez en prendre connaissance dès à présent.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

**Gérard SEGURA**

Maire d'Aulnay-Sous-Bois

Vice-président du Conseil Général de la  
Seine-Saint-Denis



HÔTEL DE VILLE